

OGM – Top semence et les Faucheurs se renvoient la balle

Par Christophe NOISETTE

Publié le 18/06/2021, modifié le 08/07/2024



Le 14 juin 2021, 80 Faucheurs, venus de toute la France, se sont introduits dans les locaux du groupe Top Semence, à la Bâtie-Rolland, près de Montélimar (Drôme). Leur but : vérifier la présence, ou non, de semences OGM de colza ou de tournesol Clearfield, des variétés rendues tolérantes à un herbicide par mutagenèse.

Les Faucheurs ont trouvé dans les locaux de Top Semence des sacs de semences de tournesol Clearfield et les ont rendues impropres à la commercialisation. Les Faucheurs dénoncent également l'inaction du gouvernement qui « *refuse toujours d'appliquer les injonctions du Conseil d'État en février 2020 (...). Il aurait dû interdire la mise sur le marché de ces semences OGM. Rien n'a été fait* ».

Les mots ont un sens

Top semence a déclaré à la presse envisager de porter plainte contre les Faucheurs. Le directeur général de Top Semence, Didier Nury, affirmait également [1] que les Faucheurs avaient détruit des sacs de semences de maïs bio. Interrogée par *Inf'OGM*, une des responsables de l'entreprise confirme cette accusation. À l'inverse, les Faucheurs volontaires nient ce fait auprès d'*Inf'OGM* : « *aucune semence de maïs bio n'a été dégradée, ce qui serait contraire à notre engagement en faveur de l'agriculture biologique* ». Ils reconnaissent en revanche avoir ouvert des sacs de semences de maïs conventionnel pour les mélanger aux semences de tournesol afin de rendre ces dernières impropres à la commercialisation.

Etiquette de tournesol Clearfield

Top Semence affirme également qu'un salarié a été "molesté", ce qui est contesté aussi par les Faucheurs qui agissent dans le cadre de la plus stricte non-violence. À chaque action, les Faucheurs nous confirment que des personnes sont chargées d'expliquer, de rassurer, pour éviter toute violence. Dans un deuxième communiqué de presse, en date du 17 juin 2021, ils disent agir « *à visage découvert et [assumer] les conséquences judiciaires de [leurs] actes* ».

Les Faucheurs volontaires, dans un droit de réponse envoyé à presse, déclarent envisager « *de porter plainte pour propos calomnieux* ».

Par ailleurs, interrogé par *Inf'OGM*, le directeur de Top Semence soutient ne vendre aucun OGM dans son entreprise mais reconnaît avoir des variétés Clearfield tolérantes à des herbicides. Or ces variétés sont issues de la mutagenèse et sont légalement des OGM. Nier la nature OGM de ces semences est préjudiciable à un dialogue pacifié. Comment discuter si le sens des mots est dévoyé ?

Une enquête est en cours. Arrivera-t-elle à démontrer la vraie nature de ces semences, que les obtenteurs n'ont pour le moment pas l'obligation de rendre publique [2] ?

Qui est Top Semence ?

Top Semence est une union de onze coopératives spécialisées sur les semences. Au moment de son Assemblée générale de 2020, les coopératives suivantes étaient membres du CA : Alpesud, Coopérative agricole de la Drôme provençale Semences (CADP), Coopérative agricole Provence-Languedoc (CAPL), Coopérative Drômoise de Céréales (CDC), Cooptain, Copail Provence, Limagrain, Natur'pro, Oxyane, Top Vesc, Valsoleil et InVivo.

Cette liste cache, telle des poupées russes, d'autres coopératives.

Par exemple Oxyane est le nom issu de la fusion de deux coopératives assez importantes, Terre d'Alliances et Dauphinoise (avec un chiffre d'affaire de 630 millions d'euros). Oxyane possède entre autres des magasins Gamm'vert.

CDC est issue de la fusion dans les années 90 de quatre coopératives.

Terroir du Sud (née elle-même de la fusion en 2013 des Coopératives Bollène-Barjac et Sud Vaucluse) et CAPL fusionnaient [3] en 2019.

CADP absorbait La Coopérative ardéchoise semence [4] en 2021.

Bref, l'ensemble de ces coopératives représente la quasi totalité des services agricoles dans la région rhônalpine.

Quant à InVivo, il s'agit d'une union de coopérative agricole qui rassemble 192 adhérents, autour de quatre activités (agriculture, négoce international, jardinerie et la distribution alimentaire, et vin) [5]. InVivo possède 90 magasins Gamm'vert et les magasins Jardiland. En mai 2021, InVivo acquérait le groupe agro-alimentaire Soufflet. Question semences, "*InVivo a construit un véritable pôle de compétences autour de la semence avec Semences de France, premier intervenant sur le marché de France, LS Production, leader français de production de semences de colza, les filiales européennes Novasem (Italie) et Tradisco Seeds (Hongrie), ainsi que l'entreprise DTI Sementes (Brésil) qui commercialise sous la marque Agrosol. En 2019, la filiale a fait l'acquisition de l'entreprise française Aegilops spécialisée dans la conception de produits d'enrobage et de pelliculage des semences*" [6]. Semences de France représente 55% du marché français [7].

[1] [Top Semence, sous le choc de l'intrusion des faucheurs volontaires](#)

[2] [Frédéric PRAT, « France : un catalogue des variétés plus « transparent » ? », Inf'OGM, 15 mai 2020](#)

[3] <https://www.terroirdusud.net/terroirs-du-sud-fusionne-avec-la-capl/>

[4] <https://actulegales.fr/recherche/siren/7755530352>

[5] <https://www.invivo-group.com/fr/union-nationale-de-cooperatives-francaises>

[6] <https://www.invivo-group.com/fr/bioline-invivo>

[7] <https://www.invivo-group.com/fr/node/793>

Adresse de cet article : <https://infogm.org/ogm-top-semence-et-les-faucheurs-se-renvoient-la-balle/>